

La question du créole martiniquais. De la particularité d'un parler à la dignité du Sujet

Fernand SAINTE-ROSE

Key-words: *language, identity, specificity, social sciences*

1. La langue créole, un moteur de toutes les expressions

Au terme de 30 ans d'un parcours de travail et de combat pour la langue créole que nous consacrons à travers cette contribution, on ne peut s'en tenir à évoquer un simple pari de spécialistes convaincus. Ce parcours correspond au tracé d'une route dans le roc vers la construction de soi, vers l'élaboration de questionnements majeurs sur les sociétés créoles.

Rétablir la langue créole, bannie, rejetée, méprisée, condamnée ! Promouvoir ce parler interdit, ce patois barbare, classé au même rang que la grossièreté et l'injure c'est œuvrer au relèvement et à la dignité de l'homme. Car faut-il le rappeler, le déni du créole a entraîné dans la suspicion et la relégation les objets de culture, la musique, les produits de la nature, tout un pan de notre culture, nos habitus taxés de *mès vyé nèg* (habitudes rustres), autant de manières d'être, de styles de vie, de subtilités langagières que l'on juge trop *gwosomodo* (grossiers), trop *blip* (lourds) pour avoir droit de cité dans la Société policée. Ainsi, le créole-la-langue tout comme le créole-l'homme subissent-ils la même exclusion sociale. Comme le *nèg-mawon*¹, comme l'enfant *ababa* (débile ; voir Sainte-Rose 2001), telle une malédiction, il fallait naguère cacher ce patois, ce *gwo-kréyol* (langage grossier) que les gens de bien ne sauraient voir ni entendre. Mais pour fuir cette malédiction culturelle et raciale, une stratégie était encore possible : se cacher dans l'Autre, parler, penser, écrire dans l'Autre, mettre le Je dans l'eau, jusqu'à *janbé dlo* (quitter la terre natale, traverser l'océan, partir « là-bas »), pour paraître l'Autre. Dans ce jeu d'identification ou d'assimilation devenu naturel et intégré dans les schèmes de pensée par un travail continu et forcé d'acculturation, c'est un autre habitus (de substitution), conforme à l'ordre des choses qui maintient l'homme antillais dans une idée fautive de lui-même, de ses racines, de sa culture. Le combat pour la prise en compte du créole comme langue est un combat dans un contexte d'hostilités, de violences symboliques et réelles. C'est donc un projet d'actions à contre-courant social que ces années de recherches, de publications et de débats autour de la question du créole ont édifié.

¹ Le nègre-marron est l'esclave qui a fui l'habitation, il devient un déviant aux yeux du maître.

Aujourd'hui, nous ne rêvons pas ! Ce même créole est exprimé dans les médias locaux et enseigné tant dans les établissements du second degré que dans les universités où il fait l'objet de recherches scientifiques. Aujourd'hui, il existe un CAPES de créole. Et ce n'est pas rien !

Si la Martinique trop facilement refouleuse et oublieuse de son Histoire osait simplement regarder pas très loin en arrière, elle conviendrait qu'un grand pas a été franchi. Mais « le regard du noir sur lui-même n'est-il pas fait d'images refoulées d'un passé continu (ou discontinu) qui hante son inconscient abîmé par tous les mythes qu'ont forgé le regard de l'autre et, somme toute, son propre regard » (Boni 2001 : 82).

Rétablir la langue, la normer, la parler, l'écrire, agir sur elle c'est contribuer à mettre debout l'homme qui la parle, c'est mettre en œuvre le projet de mise en marche de Tout-l'homme (martiniquais) courbé, désaxé par une *histoire raturée*. La position de la langue créole aujourd'hui résulte d'un long combat pour la reconnaissance de soi et de soi en écrivant ; un combat d'autant plus déterminant qu'il dépasse la simple affirmation de soi (et ce n'est déjà pas simple) pour élever l'homme noir dans le respect de la dignité et par le moyen de l'écriture dans sa langue.

Plus qu'une sauvegarde de ses valeurs et de la promotion d'une image de soi c'est tout l'être, *l'être-humain-sujet* (La Monneraye 1999) capable de penser et de *marquer* la parole qui est intéressé par ce projet. *Matjé* (marquer, écrire) en créole, laisser des signes visibles, tracer, écrire ! Produire un langage articulé, intelligible et durable (l'écriture reste, dit-on). *Matjé*, c'est aussi s'affranchir, marquer sa position d'humain dans le corps social ; c'est avoir quelque chose à dire, à révéler, à proposer à la société et somme toute, au monde. Par ailleurs, il nous semble que ce mot traduit un acte scolaire et social : écrire-*matjé* une lettre (*an mo-matjé*) à des fins administratives pour un secours, un emploi, pour régler un litige. Expression d'un rapport à l'écriture qui s'inscrit dans la contrainte. Ce simple geste psycho et grapho-moteur constitue une épreuve mentale, psychologique pour beaucoup, ce qui n'est pas une expérience spécifique au contexte de diglossie.

Le rapport à l'écriture est pour une majorité de gens un rapport à la souffrance ; il postule souvent une certaine violence, un *travail sur soi*, une distance (ou un déni) de soi. Ecrire c'est aussi *se dire* et donc cet acte d'écrire est d'autant plus douloureux et plus violent quand devant l'écrit, le savoir ou la société, on se vit comme objet périphérique, minoré, annulé, incapable, mutilé. L'expérience de l'écrit est d'autant plus pénible que le scripteur potentiel pense, rêve et, *est* dans une langue jugée pendant très longtemps comme un patois débilitant et marqueur d'infériorité sociale et humaine. *Matjé* ! N'oublions pas ou ne feignons pas d'ignorer le terreau coercitif et morbide qui a engendré et nourri ce mot : l'esclavage avec ses fouets cinglants, les *marques*, stigmates du fer rouge (stylo infernal sur les corps noirs), les coups de toutes sortes et toutes les humiliations morales et verbales qui ont marqué les corps et laissé dans les replis de l'inconscient des traces indélébiles. D'ailleurs, l'expression créole *man nwè mé man pa an tablo* (je suis noir, mais je ne suis pas un tableau ; sous-entendu, *an tablo nwè*, un tableau noir), cache une signification beaucoup plus fondamentale (au sens *fondal-natal*) que l'on puisse imaginer ; *man pa an tablo* s'inscrit dans une interaction défensive et envisage une riposte possible ; on peut l'interpréter sous plusieurs formes mais sémantiquement stables : « je ne te

laisserai pas écrire sur mon corps », « je ne te laisserai pas faire », « je ne te laisserai pas me marquer » ou encore « je défendrai mon corps ».

Quoique l'espace et le temps de cet article ne nous permettent pas d'approfondir une telle analyse, qu'il nous soit permis de souligner quelques réflexions que nous suggère la dialectique *matjé/kò* (marquer / corps) qui semble sous-tendre l'intention et l'acte d'écrire. L'image du tableau noir dans le discours et l'imaginaire créoles ne peut laisser indifférent les éducateurs que nous sommes ; elle révèle une opération d'identification de l'élève au tableau noir, objet vulnérable, sans défenses sous les marques de la craie et *ex-posé* aux regards inquiets, interrogateurs et scrutateurs des apprentis-marqueurs. Le tableau (*aller au tableau*), c'est le lieu de la mise à nu en public des capacités de l'élève, c'est le lieu de l'expérience *du complexe de l'estrade*, lieu par excellence, de la soumission de l'élève à l'autorité interrogatoire du maître. L'introduction de cet objet essentiel de la salle de classe dans le langage créole n'est pas un simple glissement sémantique ni un apport fortuit d'un mot parmi tant d'autres. Cette attitude de désinvolture et de banalisation devant des éléments apparemment insignifiants de notre histoire et de notre patrimoine nous prive de pistes de recherche et d'une vision plus claire des résolutions à proposer aux problèmes de tous ordres qui affectent notre société.

C'est dire combien l'étude attentive des contenus discursifs de l'expression créole peut contribuer à une analyse plus fine du sens de l'école et du métier d'élève en espaces créoles. Les Sciences de l'éducation ont là, une mine de recherche encore inexplorée.

Osons une dernière observation quant à l'expression *matjé*. Il est tout de même paradoxal que le créole, langue maternelle et de l'inconscient antillais ait retenu un mot aussi traumatisant pour signifier l'acte d'affranchissement et d'humanisation par excellence à savoir, l'écriture ! Y aurait-il là une dimension cathartique ? Ou peut-être, une ruse (une stratégie) du créole à s'improviser archive et mémoire vive des actes et d'un vécu à la fois refoulés et délibérément tus ? Silence que l'expression créole aurait brisé en révélant (à qui peut l'entendre et désormais le lire) à travers ses mots le sens caché des choses. Ne s'agirait-il pas d'un pied de nez de notre histoire sur l'air d'un sarcastique *ou'we'y ou pa we'y* (littéralement : *tu l'as vu sans l'avoir vu* – stratégie de l'aveuglement) ?

Une telle réflexion montre bien la dimension salutaire et par conséquent libératrice (ou libératoire) du travail sur la langue et laisse deviner la portée ô combien humaniste et scientifique d'un tel projet.

Ecrire sa langue dans sa langue ! C'est aussi réconcilier le locuteur de ladite langue avec lui-même, avec *son corps* ; c'est quelque part affermir son affranchissement, c'est l'inscrire, l'affirmer comme *être-humain-écrivain* dans toute langue qu'il peut maîtriser sans qu'il ne soit dominé, écrasé et aliéné par elle. Nous irons plus loin en affirmant que l'apprentissage des langues sera d'autant plus attrayant et efficace que l'enfant ou l'adulte sera en bons termes avec sa langue maternelle ou matricielle (selon le cas) mais aussi avec lui-même en interaction avec le *socius*.

C'est dire la dimension anthropologique, psychologique et sociologique que revêt la réhabilitation de la langue créole et ce faisant, de l'homme-parlant. Ainsi que l'exprime Jean-Luc Giribone, « elle [*lalangue* (orthographe lacanienne)] nous porte, nous englobe, nous naissons en son intérieur et ce qui nous lie à elle c'est bel

et bien de l'amour, du vrai, aussi vrai que celui du transfert » (Giribone 2000 : 250). Toutefois, les sociétés créoles ne peuvent encore affirmer et proclamer aussi clairement cet amour pour leur langue maternelle sinon dans la clandestinité de leur conscience complice ; remarquons que cet amour pour la langue est vécu dans un rapport contrarié, mitigé, interdit. Nous pensons d'ailleurs que le statut de l'écrit culturel et scientifique du créole dans sa dimension de communication et donc de publication a quelque chose de structurant, en ce sens qu'il élève et libère le sujet à la fois du *caché* et du cachet minorants qui altèrent sa position de sujet-acteur social.

Il ne s'agit pas de tomber dans un autre piège de la croyance d'une supériorité de la langue maternelle « mais c'est en reconnaissant ce lien subtil (relation du sujet avec sa langue) que nous pouvons, à l'encontre de la fermeture nationaliste, ouvrir les portes du monde – y compris de celui où notre langue est absente » (Giribone 2000 : 250)².

Quoi qu'il en soit le combat pour la langue créole à travers la recherche scientifique, l'action culturelle et pédagogique n'a pas été vaine ; le créole a atteint un statut de langue qui constitue au regard de l'histoire un sérieux dépassement. Par ailleurs, les populations antillo-guyanaïses manifestent un intérêt plus ou moins grand par rapport à l'évolution du statut du créole ; dans un bouillonnement de controverses, de critiques, de louanges sur la scène de la vie quotidienne, fusent des propositions, des préférences idiomatiques, des suggestions stylistiques formulées ça et là, souvent par des non-spécialistes qui s'estiment autorisés à apporter leur pierre, leur *koutwoch* (fronde) quelquefois, leur grain de sel à la saveur linguistique et culturelle.

Le créole, enfant naguère bâtard, *iche kòn* (enfant naturel, non légitime), vomi et exclu est, aujourd'hui, sollicité et convoité. D'aucuns voient en lui un bon parti et de nombreux ventriloques plaident pour la reconnaissance d'une paternité. Situation cocasse, agaçante quelquefois, mais signes d'un certain éveil, étincelles de l'amorce d'un possible déconditionnement culturel, signe qu'un espace de dialogue culturel et scientifique peut être ouvert.

Une vieille chanson américaine dit : « It only takes a spark to get a fire going » (une petite étincelle peut allumer un brasier [traduit par nous]). A cet égard, on peut se demander si cette effervescence autour de la langue ne porte pas les germes, l'étincelle d'un certain ré-enchantement culturel et scientifique que nous devons encourager. Par cette image, nous voulons introduire un autre aspect que nous suggèrent les problématiques autour de la réhabilitation de la langue, à savoir le rôle des sciences sociales et une sérieuse implication des chercheurs et/ou intellectuels pour que ce chemin ouvert dans un roc favorise des interrogations plurielles et une plus ferme affirmation de la recherche dans les espaces créoles. Un tel programme passe par la remise en cause de qualificatifs aux allures généreuses et un tantinet innocents qui définissent trop bien les peuples de la diversité culturelle.

² Ici l'auteur parle de la langue française qui reste malgré tout une langue de prestige ; c'est dire que le combat pour que la langue soit n'est pas définitivement gagné et combien à forte raison devons-nous nous *veiller* et *agir* pour que notre créole soit libéré du statut de langue de la chiourme, des préjugés infériorisants et qu'en même temps les locuteurs et natifs créoles s'affranchissent de toute péjoration et de toute dévalorisation de soi via le créole ; car c'est en se réconciliant avec sa culture, avec sa langue qu'il posera la pierre de l'édification solide de lui-même et pourra décrypter et dépasser le particularisme condescendant et trompeur qui l'enferme au plus profond de lui-même.

2. La notion de spécificité à l'épreuve de l'objectivité

La spécificité, communément usitée pour caractériser et désigner nos us et coutumes, notre géographie, notre éducation, nos actions politiques et jusqu'à la législation qui régit les sociétés post-coloniales fait partie du vocabulaire de désignation. Si le qualificatif *spécifique*, exploité comme atouts et stratégie économique-politiques, a contribué et contribue encore au développement structurel et social de nos régions, l'équation n'est peut-être pas aussi concluante quant à la pertinence et la valorisation de la recherche locale. Nous formulons l'hypothèse que, loin d'en favoriser le rayonnement et la reconnaissance, l'étiquette *spécifique* l'indexe d'une valeur soustractive ; et ce faisant, stigmatise en particularisant (particules).

Au-delà de l'écran des évidences, d'un fonctionnalisme aveuglant ou de démagogies arrangeantes, il appartient au chercheur natif en premier chef, de mettre une telle dénomination à l'épreuve de l'analyse scientifique, pour la décrypter, en *découvrir* les enjeux institutionnels sous-jacents et les forces incitatives qu'elle cache.

Les catégories notionnelles qui traduisent notre particularisme (*spécifique, particulier, périphérique, spécial...*) ne constituent pas une simple traduction de contextes politiques, culturels ou scientifiques ; au-delà de ces considérations que l'on peut justifier, ces désignations participent d'une construction idéologique et recouvrent des représentations et des croyances qui maintiennent les réalités ainsi qualifiées dans une certaine minoration, voire la marginalisation. Ces notions s'inscrivent bien dans la perspective de l'écart à la norme, du normal et du pathologique (Canguillem 1988). C'est dire que sous le label juridico-politique et socioculturel, la notion de spécificité cache, à nos yeux, une idée d'étrangeté et, par conséquent une certaine mise à l'écart de l'universel.

Il est évident que l'analyse de l'évolution des représentations ne peut être pertinente en dehors de la « logique des transformations institutionnelles qui les sous-tendent, les fondent ou qui en résultent ». Cependant, « catégories du discours et institutions entretiennent mutuellement leur permanence ; elles participent les unes des autres et concourent à la régulation sociale » (Gateaux-Mennecier 1999 : 28).

Autrement dit, les termes de spécificité et de particularisme jouissent d'une certaine stabilité sémantique et idéologique en dépit des variations des logiques sociales et institutionnelles. Une telle permanence de l'ordre des choses n'assigne-t-elle pas à la recherche native un statut d'*objets à regarder* de l'extérieur (Hamashita 2001 : 13) tout en imposant au regard intérieur les prismes de l'extérieur, à savoir de l'universel ?

Selon Sergio Paulo Rouanet, « il faut changer de modèle, en passant du champ du regard vertical et asymétrique à celui du regard horizontal, symétrique et réciproque... passer du paradigme subjectif à celui de l'intersubjectivité. Le regard subjectif, monologique, est un regard incompetent, qui n'arrive à voir ni l'Autre, ni le sujet lui-même » (Rouanet 2001 : 13). Les Sciences Humaines pourraient proposer, à cet égard, les bases d'une révolution et d'une rééducation du regard ; ce qui contribuerait à libérer le chercheur et l'objet de recherche des prénotions résiduelles et récidives que l'idéologie civilisatrice de la colonisation a forgées dans les schèmes de représentation des sociétés dites ultra-périphériques.

Par ailleurs, nous pensons que l'imposition des cadres de référence et des grilles de lecture nécessairement exogènes entre regard de l'objet et objet regardé

peut altérer la substance objective de la construction d'objet. Il serait intéressant d'analyser la part de l'irrationnel en la matière, de déterminer le poids du subjectif dans le passage d'objet social à objet scientifique aux prises avec la réalité sociale créole.

Il ne s'agit pas de développer une polarisation extrémiste ni de construire une créolistique narcissique et fermée sur elle-même. Ainsi que l'exprime le Professeur Jean Bernabé, à propos de la linguistique native, il s'agit de « [...] s'inscrire par une vision multiple (mais toujours assumée de l'intérieur) dans le mouvement historique producteur de l'expression et de la communication dans une communauté donnée [...]. Affirmation du sujet parlant comme sujet de l'histoire (et non point comme simple objet ethnologique)..., l'occasion d'une mise en perspective critique mais complémentaire de celle de l'étranger » (Bernabé 1983 : 63–64).

En d'autres termes, nous postulons une articulation de l'universel et du particulier « non pas dans un antagonisme binaire, mais de façon dialectique ». Selon Joseph Ki-Zerbo, cette perspective dialectique a l'avantage de redonner au concept d'universalité toute sa fécondité : « (n)ombreux sont ceux surtout dans les pays développés qui estiment aujourd'hui qu'il n'y a rien d'intéressant à connaître dans les pays du Sud. On s'y rend en touriste, mais on n'entre pas réellement dans leur histoire, leur culture ou leur civilisation [...] » (Ki-Zerbo 2001 : 28–30). En cela, on pourrait se demander s'il n'y a pas une reproduction de ces mentalités et comportements chez nombreux de nos universitaires dont les ailes de géant scientifique empêchent de considérer l'histoire, les valeurs, l'éducation ou la langue locales comme bases de recherches *sérieuses*. Approfondissons la question et nous découvririons bien des touristes (et souvent locaux) bercés par l'idéologie de l'universel.

Aussi, le célèbre historien burkinabé, propose-t-il de « dépasser le paradigme de l'Etat national, qui a été transmis par l'Europe du 19^e siècle » et ainsi, d'ouvrir une voie d'accès à l'universel. « Les acquis technologiques de l'homme moderne créent de nouvelles configurations, une nouvelle image du monde qui rendent caduc ce cadre. Il faudra partout dépasser l'Etat-nation, s'orienter vers la création de communautés plus vivantes et plus ouvertes. Quand nous avancerons dans cette direction, nous serons plus proches de l'universel et du progrès » (Ki-Zerbo 2001 : 30).

Alors, nous comprendrons peut-être que « le monde n'a pas de centre » qu'il n'est pas « à l'image de la France, de sa toile d'araignée ferroviaire et autoroutière, qu'il est désormais la juxtaposition de vastes ensembles entre lesquels les langues circulent, se définissant moins par leur implantation nationale que par leur rôle dans un espace de communication immatériel et planétaire » (Giribone 2000 : 152).

A la lumière d'une telle analyse, on peut en déduire qu'il y a une attente sociale de l'expression intellectuelle dans divers domaines, l'intellectuel « doit certainement continuer à être un observateur critique de la société, dénoncer l'insupportable, l'inhumain d'aucune société prétendue démocratique ».

De toute façon, le chercheur universitaire est loin de « la profession de foi de la Royal Society » qui interdisait de « se mêler de morale et de politique [...] ». L'institution scientifique est, de part en part, et de plus en plus, engagée dans des débats d'ordre politique et éthique » ; cet engagement s'inscrit dans une « double loyauté », celle que le chercheur doit, en tant que citoyen, au salut de sa patrie et celle qu'il doit, en tant qu'homme parmi d'autres, au destin de l'humanité, ou en tant

que chercheur à l'idée de la science internationale « ignorant les frontières » (Salomon 2001 : 366).

Au moment où notre contribution est portée à publication, nous apprenons l'inscription des langues régionales à la Constitution française : « elles appartiennent au patrimoine de la Nation ». Reconnaissance ? Légitimation ? Réparation ? Chacun, en fonction de ses luttes, de sa réflexion ou de son obédience optera pour telle ou telle réponse.

Pour nous, cette inscription, aussi réjouissante soit-elle, ne doit pas être figée dans le granit républicain : elle devrait favoriser une libération plus affirmée des expressions des langues et des *Littératures de l'exiguïté* (Paré 1992) vers une désinsularisation réelle de la langue au sujet. En ce sens, les travaux de littérature comparée ont osé la rencontre avec les langues de la *centralité* (Dumitriu 2005), au-delà des différences culturo-linguistiques ; ils constituent, à nos yeux, des chemins d'échanges et de *reliance* qui s'ouvrent sur le jaillissement de l'Être-Sujet dans le champ partagé de l'Humain.

L'activité d'élucidation de soi, la proposition éclairée à la connaissance universelle, ne nous offrent pas d'autre alternative : *matjé oben rété-la mò* (traduit de l'anglais *publish or perish*). Nous inspirant de la tradition pragmatique des universitaires anglo-saxons, ce *leitmotiv* destiné à l'Alma mater résonne avec force pour des communautés humaines qui ont décidé de faire traces.

Références bibliographiques

- Bernabé 1983 : Jean Bernabé, *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, 3 vol., Paris, L'Harmattan.
- Bernabé 1989 : Jean Bernabé, *Promouvoir l'identité culturelle ? Eléments d'écolinguistique et de glottopolitique appliqués aux aires créolophones*, in J.-C. Fortier (sous la direction de), *Question sur l'administration des DOM. Décentraliser Outre-mer ?*, Marseille, Economica, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, p. 341–352.
- Bernabé 2001 : Jean Bernabé, *La graphie créole*, Petit-Bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Editions, PUC/GEREC-F, coll. Guide Capes créole.
- Bernabé 2002 : Jean Bernabé, *Du dimorphisme linguistique créole/français (ou diglossie) au dimorphisme anthropologique oral audiovisuel/écrit : les nouveaux enjeux de la lecture en pays créolophone*, « Espace créole », n° 11, Ibis Rouge Editions, PUC/GEREC-F, Université des Antilles et de la Guyane, p. 89–97.
- Bernstein 1975 : Basil Bernstein, *Langages et classes sociales*, Paris, Edition de Minuit.
- Boni 2001 : Tonella Boni, *Regard humain, regard inhumain, regard de proximité*, « Diogène », n° 193, janvier-mars, p. 75–85.
- Boudon 1986 : Raymond Boudon, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.
- Bourdieu 1982 : Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Bourdieu 2002 : Pierre Bourdieu, *Pour un savoir engagé*, « Le Monde diplomatique », février, n° 575, p. 3.
- Bourdieu, Passeron 1970 : Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Edition de Minuit.
- Caille 1993 : Alain Caille, *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.
- Canguilem 1988 : Georges Canguillem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.

- Confiant 2000 : Raphaël Confiant, *Dictionnaire des néologismes créoles*, tome 1, Petit-Bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Editions, PUC/GEREC-F.
- Dumitriu 2005 : Dana-Marina Dumitriu, *Marginalité et centralité*, vol. 1, *Littératures, traduction et marginalité*, Craiova, Aius.
- Evans 2001 : *Que reviennent les fous du roi !*, « Le Courrier de l'UNESCO », novembre, p. 17–35.
- Ezewu 1992 : Edward E. Ezewu, *The functions of teaching in Sociology of education*, Longman Singapore Publishers Pte Ltd.
- Fanon 1952 : Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.
- Gateaux-Mennecier 1999 : Jacqueline Gateaux-Mennecier, *L'intégration : l'empire des mots, le discours des faits*, « La nouvelle revue de l' AIS », n° 8, 4^e trimestre, p. 27–52.
- Giribone 2000 : Jean-Luc Giribone, *Les Français face au français*, « Esprit », n° 262, I, mars–avril, p. 246–250.
- Goffman 1975 : Erving Goffman, *Stigmates, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Gresle 1969 : François Gresle, *Les enseignants et l'école, une analyse socio-démographique des instituteurs et des professeurs à la Martinique*, « Les Cahiers du CERAG », n° 19, 3^e trimestre, p. 6–157.
- Guitton 1986 : Jean Guitton, *Le travail intellectuel*, Paris, Aubier.
- Guttman 2001 : Cynthia Guttman (propos recueillis par), *L'université doit s'engager*, « Le Courrier de l'UNESCO », novembre, p. 35.
- Hamashita 2001, Masahiro Hamashita, *Connaissance venue de l'extérieur, connaissance comme divertissement et au-delà*, « Diogène », n° 197, janvier–mars, p. 29–39.
- Karabel, Halsey 1977: Jerome Karabel, A.H. Halsey, *Power and Ideology in Education*, New York, Oxford University Press.
- Ki-Zerbo 2000 : Joseph Ki-Zerbo, *L'universel et le particulier*, « Le Courrier de L'UNESCO », décembre, p. 28–30.
- La Monneraye 1999 : Yves de La Monneraye, *La parole rééducatrice : la relation d'aide à l'enfant en difficulté scolaire*, Paris, Dunod.
- Paré 1992 : François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir.
- Pépin 2001 : Charles Pépin, *La philosophie sert-elle à vivre ?*, « Sciences Humaines », n° 122, décembre, p. 22–25.
- Perrenoud, Montandon 1988 : Philippe Perrenoud, Cléopâtre Montandon, *Qui maîtrise l'école ? Politiques d'institutions et pratiques des acteurs*, Lausanne, Réalités sociales.
- Prudent 1980 : Lambert-Félix Prudent, *Des baragouins à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*, Paris / Montréal, L'Harmattan.
- Prudent 1989 : Lambert-Félix Prudent, *Ecrire le créole à la Martinique : norme et conflit sociolinguistique*, in Ralph Ludwing (éd), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 64–80.
- Pulvar 2001 : Olivieri Pulvar, *Stratégie(s) de communication et logique(s) d'acteurs : le cas de l'Université des Antilles et de la Guyane*, Presses Universitaires du Septentrion.
- Reno 1997 : Fred Reno, *La créolisation de l'espace public à la Martinique*, in Fred Constant et Justin Daniel (sous la direction de): *1946–1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, p. 405–431.
- Roman 2000 : J. Roman, *La vie intellectuelle au regard de l'Université, de l'édition et des médias*, « Esprit », n° 262, mars–avril, p. 191–204.
- Rouanet 2001 : Sergio Paulo Rouanet, *Regard de l'autre, regard sur l'autre*, « Diogène », n° 193, janvier–mars, p. 3–13.
- Sabour 1993 : M'hammed Sabour, *La lutte pour le pouvoir et la respectabilité dans le champ universitaire arabe*, « Revue Internationale des sciences sociales », n° 135, février, p. 124–136.

- Sainte-Rose 2001 : Fernand Sainte-Rose, *Mal-heurs et mutations d'une enfance abandonnée et présumée coupable*, Catalogue de l'exposition « Enfances martiniquaises : 1850–1950 », Fort-de-France, Archives Départementales de Martinique, décembre.
- Sainte-Rose 2004 : Fernand Sainte-Rose, *Naviguer des terres de la contention aux espaces de l'éducation*, in D. Poizat (sous la direction de), *Education et handicaps, d'une pensée territoire à une pensée monde*, Paris, Erès.
- Salomon 2001 : Jean-Jacques Salomon, *Le nouveau décor des politiques de la science*, « Revue Internationale des Sciences sociales », n° 168, juin.

The question of the Martiniquan Creole: From the particularity of a vernacular to the dignity of the speaker

The question of Creole has sparked a number of debates on the status of the language. Given the conditions of its emergence and the social milieu of its main speakers, Creole has long been considered a sub-language and even a stigmatized language which handicaps the use and expression of French. Beyond the emotion roused by the speaking, writing and functioning in the Creole language in Martinique, we are trying to examine the cultural and scientific progress in the study of the Creole language as an object. What meaning should be given to the project of writing and speaking in one's mother or regional tongue? How does such an initiative speak of dignity and Being? What interpretation do we have today of the notion of specificity of regional languages and culture? This blinding notion, does it not exclude from the universal the specific language, as it is called, and its speaker? In short, what does *the Creolistic*³ have to say to Human and Social Sciences?

*Université des Antilles-Guyane
France*

³ Research in the studies of Creole.